



Le 2 février 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'un protocole : GRTgaz, la FNSEA et les Chambres d'agriculture renforcent leurs liens

Les organisations représentatives du monde agricole, les Chambres d'agriculture et la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) représentées respectivement par Luc Guyau (Président) et par Jean-Michel Lemétayer (Président), et GRTgaz, représenté par Philippe Boucly (Directeur Général), ont signé un nouveau protocole national agricole.

Ce protocole décrit les étapes de réalisation des travaux de pose, les opérations de remise en état, la signalisation et les opérations d'entretien des canalisations. Les engagements de GRTgaz (état des lieux avant et après travaux, tri des terres...), les conventions de servitude et les contreparties liées à la présence d'un gazoduc sont également précisées dans ce document. Le propriétaire perçoit une indemnité de servitude et l'exploitant agricole reçoit un montant correspondant aux dommages subis par les cultures pendant les travaux, selon un barème délivré par la Chambre d'Agriculture.

Dans le cadre de l'évolution de la Politique Agricole Commune (PAC), GRTgaz s'est engagé à déclarer les travaux au moins 6 mois avant leur démarrage. GRTgaz a également prévu d'augmenter la profondeur d'enfouissement de ses canalisations, en particulier pour tenir compte des installations hydrauliques (drainage et irrigation) déjà existantes.

Le réseau de transport de gaz naturel de GRTgaz va connaître un développement important au cours des 10 prochaines années et prévoit, pour 2009, 650 millions d'euros d'investissements. La signature de ce nouveau protocole illustre la volonté de GRTgaz de conduire ses investissements dans un esprit de concertation renforcée avec le monde agricole alors que 90 % des tracés de canalisation se situent en zone rurale.

La version complète du Protocole National Agricole est disponible sur www.grtgaz.com

Contacts presse :

GRTgaz
Christophe FEUILLET
Pôle communication
01 47 54 23 68
06 65 75 21 58
Christophe.feuillet@grtgaz.com

FNSEA
Anaëlle MARIE
Chargée des relations presse
01 53 83 47 06
06 15 82 98 58
anaelle.marie@fnsea.fr

APCA
Marie Besson
Pôle communication
01 53 57 11 37
Marie.besson@apca.chambreagri.fr

